

Trabajo digno – Garantir les droits du travail des employées de maison

Amérique latine : Honduras



Réseau de travailleuses domestiques,
30 personnes décisionnaires et
45'000 personnes sensibilisées



JMP Suisse : CHF 10'000.- en 2027
Brücke : CHF 181'317.- (2026 à 2028)



Renforcer les droits des travailleuses
domestiques, les former, sensibiliser
les gens par une émission de radio



Projet CH en partenariat avec Brücke
Le Pont Fribourg et CEM-H : Centro
de Estudios de la Mujer - Honduras

Au Honduras, quelque 100 000 femmes, souvent très jeunes, travaillent comme employées de maison. La plupart n'ont ni contrat de travail ni protection sociale et effectuent des journées pouvant aller jusqu'à quinze heures. Nombreuses sont celles qui subissent des violences psychologiques ou physiques. En l'absence de dispositions légales fixant un salaire minimum pour le travail domestique, elles perçoivent des rémunérations bien inférieures à celles d'autres catégories professionnelles.

Le projet « Travail dans la dignité » renforce, à Tegucigalpa et dans trois départements voisins, un réseau de travailleuses domestiques qui s'entraident, s'organisent et développent leurs compétences. Actuellement, 325 femmes suivent un cursus certifiant en quatre modules afin de perfectionner leurs compétences en cuisine, entretien ménager, prise en charge des jeunes enfants et des personnes âgées, tout en approfondissant leur connaissance de leurs droits. L'obtention de ce diplôme professionnel renforce leur estime de soi ainsi que leur position dans la société et sur le marché du travail. Le réseau CEM-H aide également les travailleuses domestiques à se reconnaître comme des travailleuses à part entière et à faire entendre leur voix aux côtés d'autres femmes actives professionnellement.



Émission de radio de travailleuses domestiques ; manifestation pour des conditions de travail équitables et la ratification des conventions de l'OIT © Brücke Le Pont et CEM-H

Grâce à leur émission de radio hebdomadaire « Nous sommes des travailleuses », les employées de maison contribuent elles-mêmes à informer, former et mettre en relation d'autres travailleuses domestiques. Elles sensibilisent également l'opinion publique à leur situation et à leurs droits. Cette mobilisation vise aussi à encourager le Honduras à ratifier la Convention n° 189 de l'Organisation internationale du Travail (OIT) sur le travail décent des travailleuses et travailleurs domestiques et à adapter sa législation afin de mieux protéger leurs droits.

Béatrice Battaglia

